



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 octobre 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 octobre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 octobre 2006

**Utilisation du gymnase du Centre de Formation des Apprentis par
les Associations niortaises**

Président :
Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Françoise BILLY, Gérard NEBAS, Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN, Rodolphe CHALLET, Amaury BREUILLE, Robert PLANTECOTE, Jacques LAMARQUE, Gérard ZABATTA, Michel GENDREAU, Jeanine BIMES, Nicole GRAVAT

Conseillers :

Rémy LANDAIS, Andrée CHAREYRE, Nathalie BEGUIER, Annie COUTUREAU, Elsie COLAS, Bernard JOURDAIN, Danièle GANDILLON, Michel PAILLEY, Yannick TARDY, Marie-Edith BERNARD, Catherine REYSSAT, Alain GARCIA, Franck GIRAUD, Marc THEBAULT, Stéphane TRONEL, Claudie LAROCHE

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Alain BAUDIN ; Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA ; Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT ; Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE ; Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE ; Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoints :

Paul SAMOYAU

Conseillers :

Joël RENOUX, Dominique GUIBERT, Jean-Louis EPPLIN, Karen NALEM, Catherine DEGUERCY, Françoise HALAT, Jacqueline LEFEBVRE, Michelle LE FRIANT, Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 octobre 2006

DELIBERATION D20060427

SPORTS

**Utilisation du gymnase du Centre de Formation des Apprentis
par les Associations niortaises**

Madame Françoise BILLY Première Adjointe expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Le dynamisme des associations sportives niortaises entraîne de leur part des besoins en équipements adaptés auxquels les services municipaux ne peuvent pas toujours répondre favorablement.

A cet égard, la Ville de Niort a l'opportunité de disposer, au profit de ces associations, du Gymnase du Centre de Formation des Apprentis (hors temps scolaire) qui est géré par la Chambre des Métiers des Deux-Sèvres.

Cette utilisation sera consentie moyennant un coût horaire de **15 €** pour la saison sportive 2006 / 2007.

Aujourd'hui, ce gymnase est utilisé par le Roller Club Niortais et par le Roller Hockey Niortais. Le coût maximal d'utilisation pour ces associations s'élèvera donc à **5017,50 €**.

Imputation budgétaire : 011 400 6132

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions jointes,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à les signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	10

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
La Première Adjointe

Françoise BILLY